

---

➤ **HISTORIQUE**

-XIX<sup>ème</sup> siècle : création de l'internat. En France, l'internat a longtemps été la condition de la poursuite d'études secondaires, que ce soit en 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> cycle. L'internat répond à la demande de l'éloignement géographique des EPLE par rapport au domicile familial. Les internats sont très chers et donc réservés à une élite, mais quelques élèves boursiers connaissent une ascension sociale et y sont admis. L'internat est une maison de correction et l'éducation tient une place très importante.

-Années 1930 : l'enseignement secondaire connaît une grande période de démocratisation. Devenu gratuit en 1930, il est aussi moins sélectif. Les infrastructures y suffisent étant donnée la faible natalité dans l'entre-deux guerres, période pendant laquelle les classes creuses nées pendant la 1<sup>re</sup> GM entrent en scolarité. La reprise démographique à partir des années 1940 transforme cette démocratisation en massification. L'internat devient donc un moyen de scolarisation de masse au public plus divers : son rôle en faveur de la mobilité sociale s'accroît.

-Années 1970 : l'internat connaît une incontestable déclin. Quel que soit le secteur, les statistiques montrent une forte baisse de la population d'internes. Cela s'explique par le rejet de l'enfermement par les parents, l'ouverture de nouveaux établissements et le développement des transports en commun.

-Années 60-70 : Françoise Dolto, pédiatre, intervient pour défendre les internats « l'internat n'est pas une façon de brimer l'enfant mais d'introduire un tiers lui permettant d'équilibrer sa relation avec sa famille ».

---

➤ **PLANS DE RELANCES**

-2000 : plan de relance par le ministre de l'EN, Jack Lang. Vise en priorité les collèges. Trois objectifs :

- Créer dans chaque département une cellule chargée de la scolarité en internat
  - Repérer les capacités d'accueil qui pourraient être mobilisées rapidement
  - Offrir une scolarité en internat et pas un simple hébergement
- 

➤ **LABELS**

-Internats éducatifs et scolaires : Apprentis d'Auteuil propose un hébergement et un accompagnement éducatif aux élèves accueillis dans ces établissements scolaires. Les internats éducatifs et scolaires permettent aux jeunes de prendre du recul en cas de difficultés familiales et de se concentrer sur les apprentissages dans de bonnes conditions. Plus qu'un simple hébergement, l'internat éducatif et scolaire offre aux élèves un véritable cadre de vie. Les éducateurs y suivent à la fois le travail scolaire, l'apprentissage, l'éducation, les temps d'animation et le lien avec la famille. La prise en charge éducative donne de vrais résultats. Les jeunes sont les premiers à apprécier cet encadrement. Ils y viennent pour des raisons diverses : certains habitent tout simplement loin du collège ou du lycée, quand d'autres font face à des difficultés scolaires et familiales. L'internat propose également, en soirée et le mercredi, des activités (sports collectifs, jeux de société) qui impliquent de respecter des règles, d'être en lien avec les autres adolescents et de construire sa relation aux autres jeunes et adultes.

-Internats relais : se substituent aux établissements de réinsertion scolaire. Cet internat s'adresse aussi bien à des collégiens gravement absentéistes ou démobilisés dont les résultats scolaires s'effondrent, qu'à des élèves fréquemment sanctionnés et qui semblent incapables d'améliorer leur comportement sans un accompagnement personnalisé. Les internats relais établissent des conventions avec les CMPP ou les CMP. Ils poursuivent 4 objectifs :

- Acquisition du SCCC
- Appropriation des règles de vivre-ensemble
- Définition du projet de formation
- Implication des familles

-Internats de la réussite pour tous : la politique des internats de la réussite pour tous s'inscrit dans la continuité du « plan de relance de l'internat scolaire public » initié en 2000 et à la suite du plan espoir banlieue de 2008. Depuis 2012, la politique de l'internat a été renouvelée avec pour objectif de passer d'une opération partielle au bénéfice de quelques-uns à une action publique à l'intention de tous. Tout internat public a vocation à devenir un internat de la réussite pour tous dès lors qu'il s'engage dans les orientations du référentiel. L'internat est, tout à la fois, un lieu d'étude, d'éducation et de socialisation. Pour réaliser pleinement ces ambitions, chaque internat doit accueillir prioritairement ceux qui en ont le plus besoin et se doter d'un projet pédagogique et éducatif efficace qui permette la réussite scolaire et la socialisation des élèves dans un cadre rassurant pour les parents. L'objectif est de favoriser la réussite scolaire par des conditions de travail optimales. En plus des cours, les internes peuvent également

bénéficier d'un accompagnement pédagogique et éducatif : révision des cours, préparation aux devoirs, activités sportives et culturelles, accès aux nouvelles technologies

-Internats d'excellence : l'internat d'excellence doit permettre à des collégiens, lycéens et étudiants motivés, ne bénéficiant pas d'un environnement propice aux études, d'exprimer tout leur potentiel et de réaliser le parcours scolaire correspondant. Cette mesure de la dynamique « Espoir Banlieues », mise en place dès 2008, prend une nouvelle dimension avec l'ouverture de onze nouveaux internats d'excellence à la rentrée 2010 à la suite du lycée-collège d'État de Sourdon ouvert à la rentrée 2009. Ce dispositif d'accompagnement vise à promouvoir l'égalité des chances pour les élèves et les étudiants d'origine modeste, notamment issus des quartiers de la politique de la ville et de l'éducation prioritaire, et à favoriser la mixité sociale au sein des établissements. Ses principaux objectifs sont :

- Accueillir des élèves et des étudiants pour lesquels l'internat permettra de réaliser leur potentiel
- Accompagner ces élèves et étudiants en leur offrant un projet éducatif renforcé
- Développer leur ambition scolaire
- Associer les parents, dont l'implication est facteur de réussite

Tout élève ou étudiant motivé, sans problème de comportement particulier, qui ne dispose pas dans son environnement quotidien d'un contexte favorable pour étudier, peut demander à être admis en internat d'excellence. L'internat d'excellence permet à tout élève et à tout étudiant de développer ses potentialités grâce à des conditions de travail optimales. Il existe des établissements qui accueillent des élèves ou des étudiants tous « internes d'excellence ». Dans la plupart des cas, ils sont également le lieu de scolarisation de tout ou partie des internes. Il existe aussi des internats normaux qui labellisent une partie de leurs places.

---

### ➤ **PROJET D'INTERNAT**

-Il s'agit de dynamiser et de réfléchir au sens de l'internat. L'enjeu est de donner une image plus valorisante de l'internat en mettant en avant les dimensions pédagogiques et éducatives. L'internat doit effectivement être vu comme un outil complémentaire au temps scolaire, lieu propice à l'apprentissage du vivre-ensemble et de l'autonomie.

-Le projet d'internat est intégré au projet d'établissement. Il est réalisé à partir d'un diagnostic. Il prend en compte les différents acteurs, les différents parcours éducatifs, les familles...

---

### ➤ **RÔLE DU CPE**

#### Eduquer au vivre-ensemble

- Elaborer des règles de vie communes prenant en compte et respectant la diversité des élèves et des personnalités, des biens
- Rédiger une charte d'usage de l'ENT et des nouvelles technologies
- Impliquer les internes dans le CESC dans des actions de solidarité et de prévention
- Procéder à l'élection des délégués internes et favoriser le rôle de ces derniers au CVL et CA

#### Mettre en place des activités pédagogiques en lien avec celles de la journée

- Organiser les temps et les lieux d'étude de l'internat
- Désigner des AED référents chargés d'assurer le lien entre externat et internat : rencontre régulières avec les PP, participation aux conseils de classe, etc.

#### Proposer des activités sportives, culturelles et artistiques

- Inciter les professeurs d'EPS, d'enseignement artistique mais aussi d'autres disciplines ainsi que les AED volontaires, à proposer aux élèves des activités artistiques, sportives, culturelles...
- Partenariats avec des établissements culturels, avec des clubs sportifs, avec le tissu associatif local

#### Permettre à chacun l'accès à la réussite scolaire

- Favoriser, en partenariat avec le professeur documentaliste, l'accès aux ressources documentaires (CDI), à l'ENT, aux nouvelles technologies

#### Faire de l'internat un lieu convivial et de détente

- Prendre en compte les besoins et les désirs des élèves
- Travailler en partenariat avec les collectivités territoriales
- Contribuer à l'essor de la MDL
- Associer les internes, les gestionnaires et personnels de restauration au sein d'une commission pour l'élaboration de menus variés et équilibrés